"Education artistique et culturelle" mode d'emploi

La carte présentée ici est une modélisation réalisée à partir de la charte EAC éditée par le Haut Conseil à l'EAC.

Un projet à construire selon des modalités pré-définies

Mlse en oeuvre
- formation des professionnels initiale / continue / croisée
- temps d'échange avec les équipes
- expérimentation innovation pédagogique transdisciplinarité
- évaluation partagée

Des niveaux de collaboration à définir avec les partenaires
- 1-mise à dispostion d'un lieu
- 2-rebondir sur une proposition artistique (spectacle en marge)
- 3-rencontre/échange avec les artistes
- 4-plateau partagé

Un projet de partenaires

Co-construction et/ou co-réalisation avec des partenaires
- institution publique — saison culturelle / médiathèque / festival / patrimoine /....
- association — orchestre amateur / association culturelle (cinéma, festival, diffusion,...)
- communauté éducative — service éducation / petite enfance / milieu spécialisé / ....
- socio-éducatif — maison de quartier, MJC, foyer, ...

Un projet relié à des piliers et des objectifs

trois piliers
- fréquenter oeuvres/artistes/équipements
- s'approprier vocabulaire approprié / esthétiques...
- pratiquer création/interprétation solo/collectif diffusion/restitution

Objectifs EAC
- pour le public
  - relier pratique et connaissance
  - acquisition d'une culture variée
  - construction de l'individu inventivité, créativité, citoyenneté, autonomie et motivation, esprit critique
- accessibilité
  - publics empêchés / éloignés / réguliers
  - harmonisation des temps de l'enfant / de la famille
  - équité d'accès des parcours